

colorchecker CLASSIC



x-rite

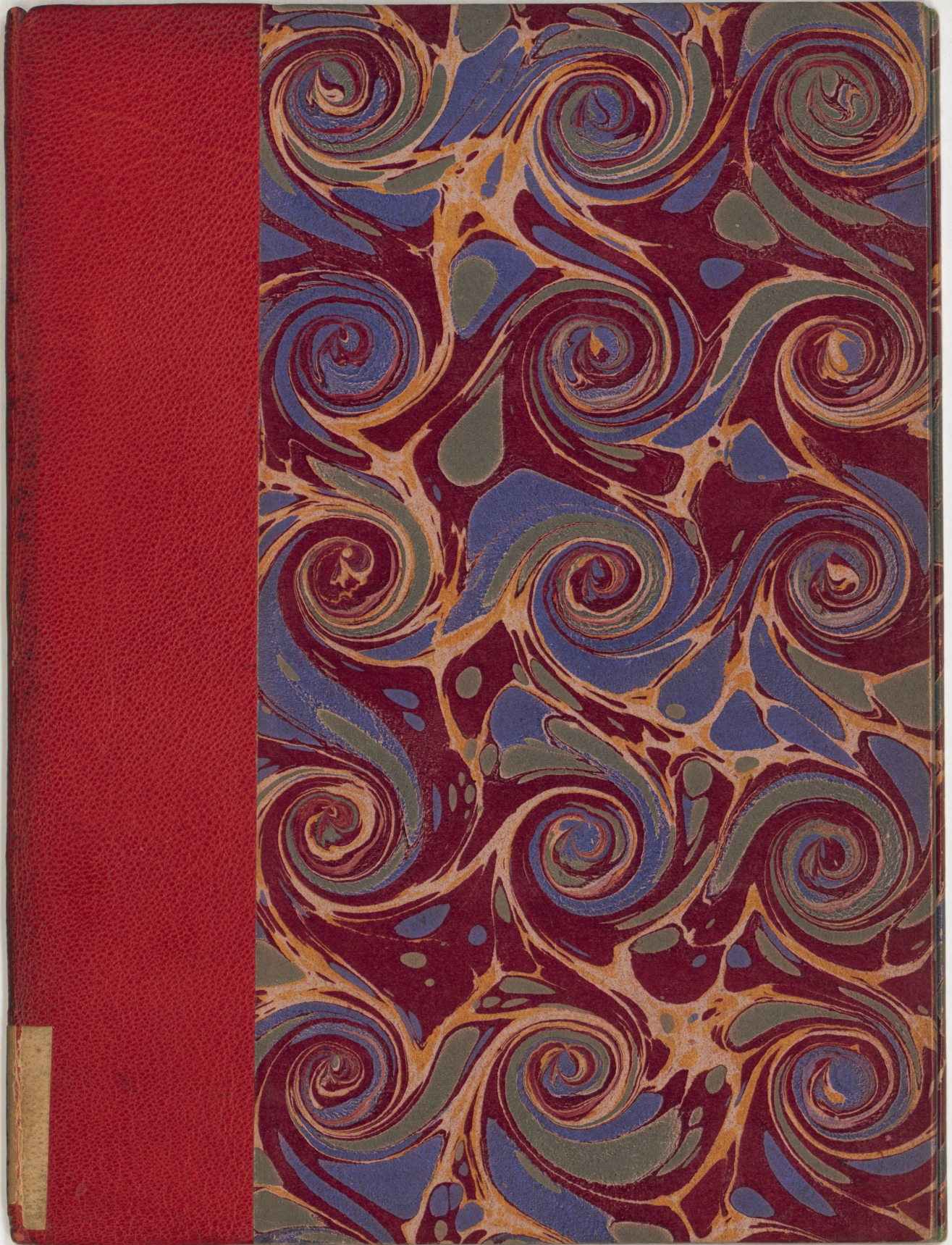
mm

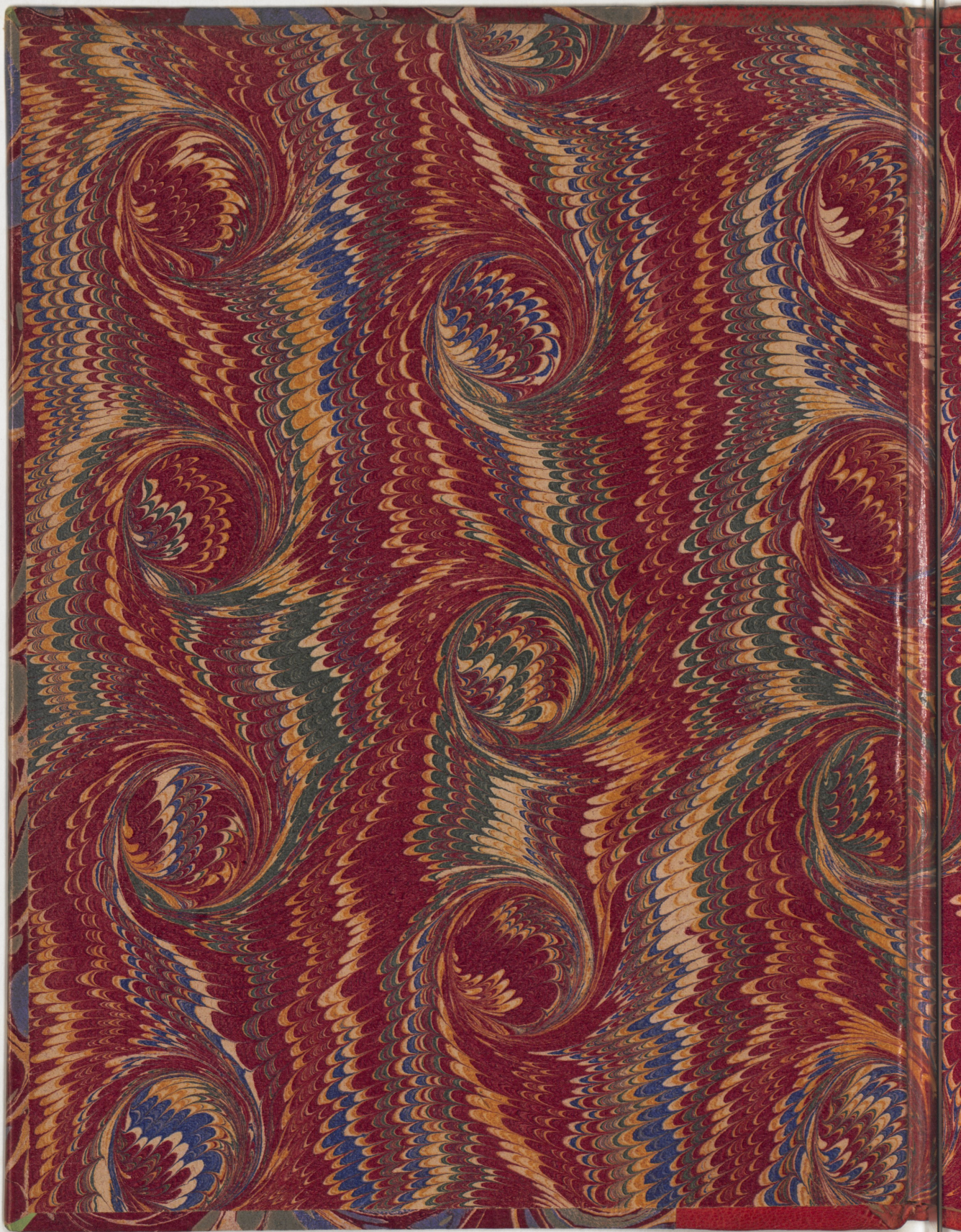
0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

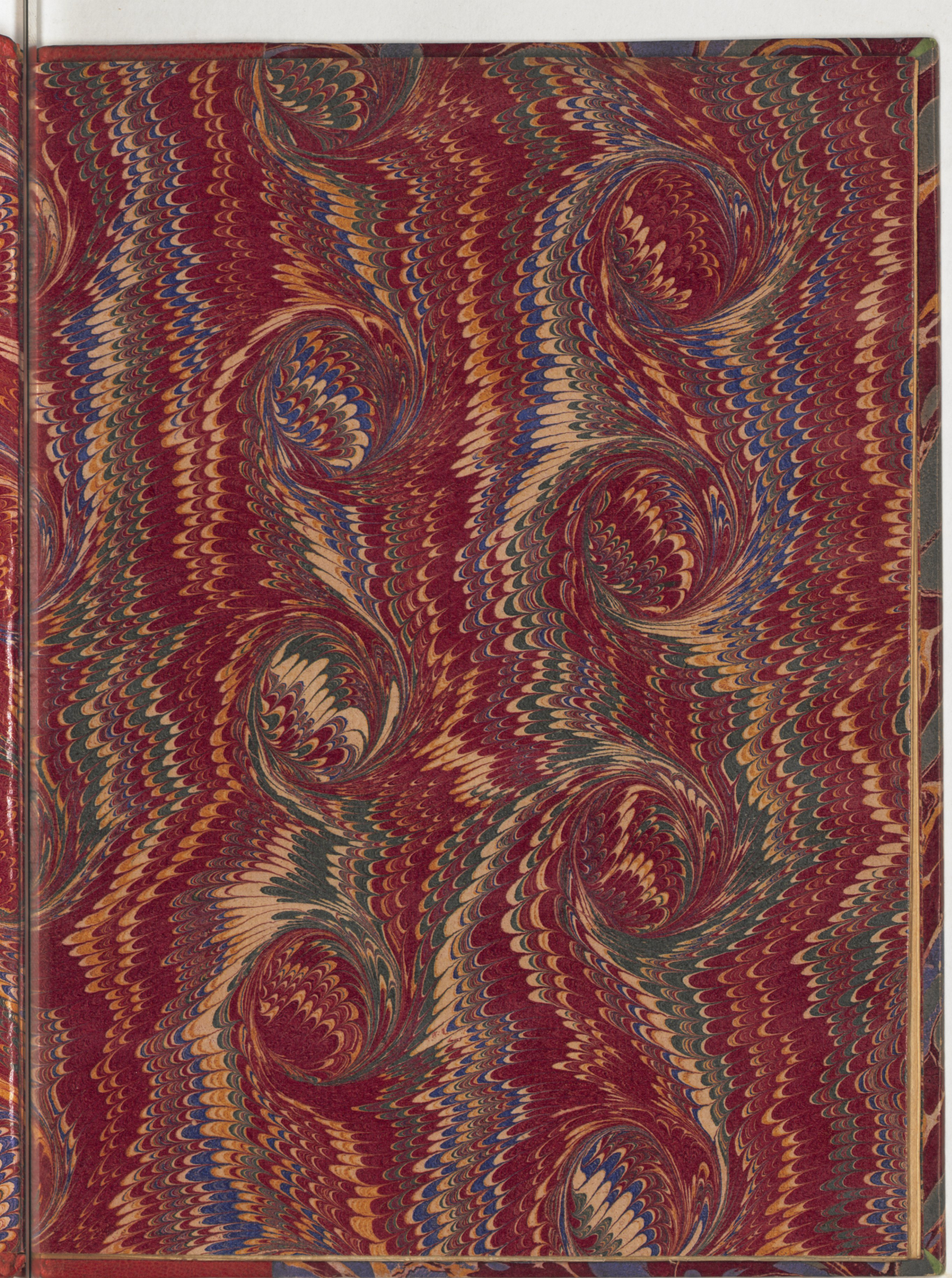
1857

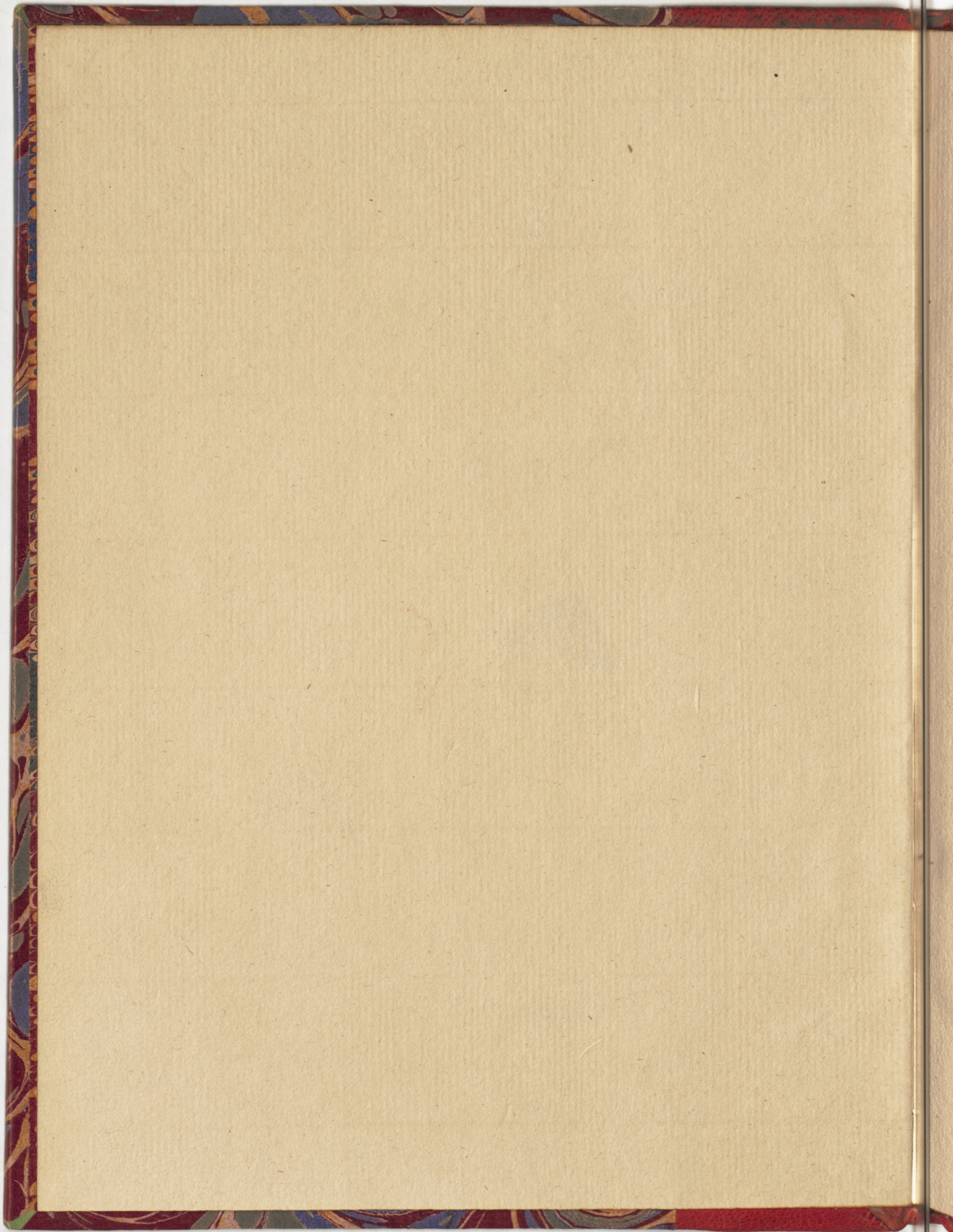
LIBRARY OF THE
THEOLOGICAL SEMINARY
AT
1649

1857





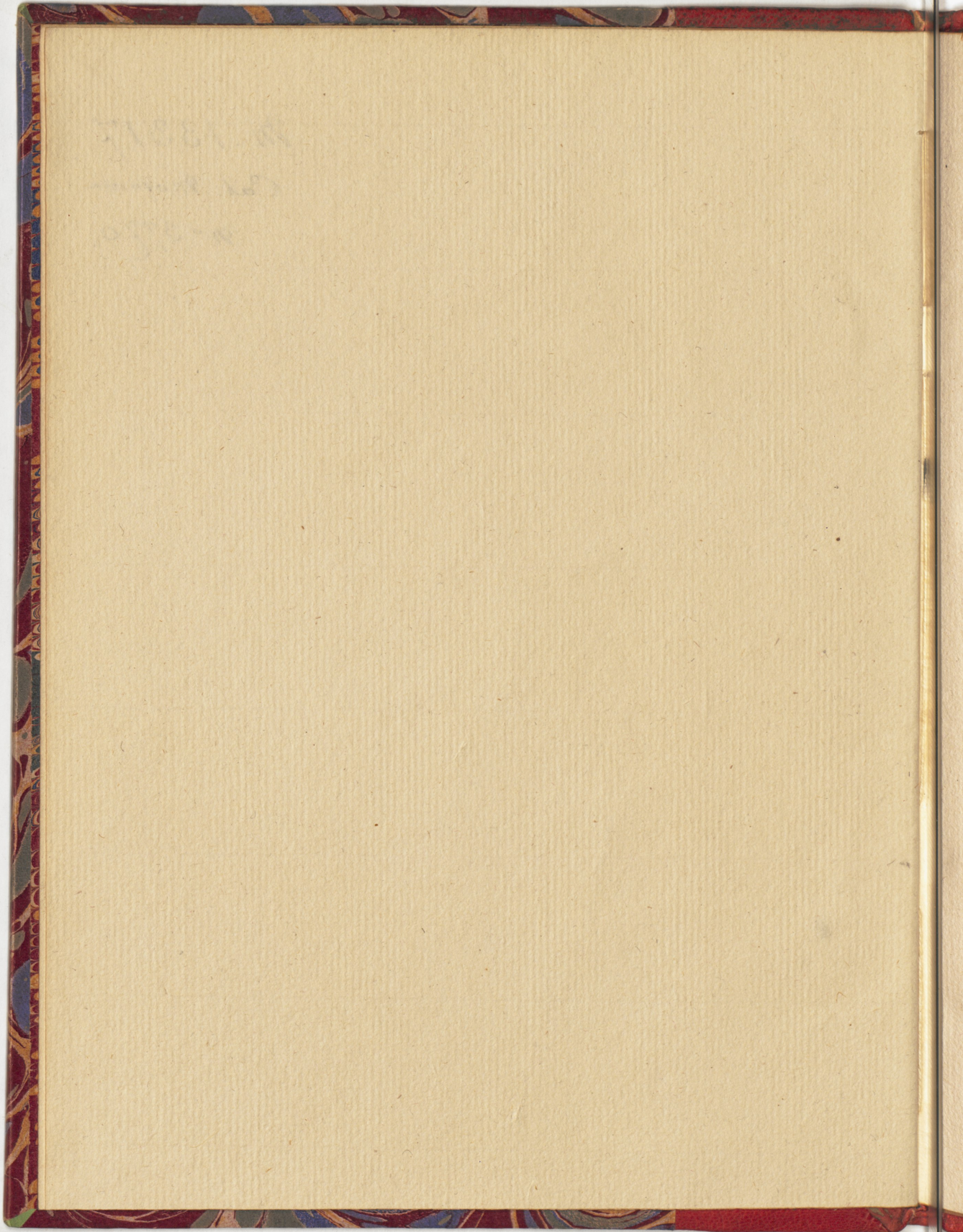




M. 13317

Cat. Moréau

n° 3770.



25

LE
THEOLOGIEN
D'ESTAT:
A LA REYNE.



A PARIS,
Chez JEAN DV BRAY, ruë S. Iacques,
aux Espics - meurs, & au Chapelet.

M. DC. XLIX.

THEOLOGEM

DESTAT

A B A R E N E

ST. JAMES

THEOLOGEM

OF THE ...

...



A LA REYNE.



MADAME,

Ayant appris du Docteur des Roys & des Nations, que les iustes coleres de Dieu s'allument sur les testes de ceux, qui par vne grande injustice retiennent la verité prisonniere, & joignant à cela l'honneur que i'ay de vostre bien-veillance, & del'accez à vostre Royal-
le personne, en qualité d'ancien Officier tres-zelé pour la grandeur & le bon-heur de vostre Regence, i'estimerois mon silence criminel, si ie ne le rompois par cette Lettre.

C'est pour vous dire, MADAME, que tous les gens de bien sont saisis d'un profond estonnement, voyant Paris inuesty par les Armes qui sont commandées sous le nom du Roy, & autorisées par l'aveu de vostre Maiesté.

Cette bonne Ville ne se pouuant encore iuger coupable par la conscience qu'elle a de ses respects enuers vostre Maiesté, s'estime toutefois la plus malheureuse du monde par le sentiment de sa disgrâce. C'est elle, MADAME, qui vous a toujours honoré par dessus toutes les Reynes de cette Monarchie, avec des tendresses qui ne se peuent exprimer; Elle qui a pris la plus grande part à vos maux, aux iours de vostre silence, parmi ces ombres malignes qui couuroient les rayons de vostre autorité. Elle qui a compté le iour qui vous a fait Mere, au premier rang de ses felicitez. Elle qui vous a porté sur ses espales au Trône de la Regence, avec des applaudissemens qui ont réjoui le Ciel & la terre. Et maintenant cette Reyne des Villes, arrousé ses ioyes de ses larmes, & traïsne ses atours en la poussiere, pour vous voir irritée contre elle; & ne pouuant encore penetrer toutes les causes de ses douleurs, elle plaint la main qui les fait.

Dieu destourne de nos cœurs cette pensée, que ce que nous souffrons soit vn effect de la vengeance de vostre Maiesté; Comment nous pourrions nous persuader, qu'une ame que nous auons estimée iustes icy toute celeste, prit des desseins si bas & si terrestres? Comment pourrions nous concevoir des intentions de meurtres & de

fang, dans vn cœur qui sent tant de fois le fang de IESVS-CHRIST
 couler parmy ses veines? Les Trônes, dit saint Denys, sont sans
 passion, & les bouillons de la colere ne peuuent compatir avec les
 feux qui sont allumez par le souffle du saint Esprit. Vostre Maieité
 est trop bien apprise pour ne sçauoir pas l'Escriture, qui dit, Que qui
 cherche la vengeance de l'homme, trouuera celle de Dieu. Elle a trop
 de connoissance pour ignorer que la vengeance d'vn seul hōme a cou-
 sté cher à plusieurs grands; & que celle qui se porte sur tant de mil-
 liers de suiets, est extrêmement dangereuse. Si vn Roy n'ya du suc-
 cez, il offense la Couronne; & s'il y reüssit, il déchire ses entrailles.
 Il arriue rarement que les appetits de se vanger succedent comme on
 les a projettez: Il y a vne main du Ciel qui les arreste, & qui nous ap-
 prend, que lors qu'on delibere de la fortune d'autruy, il faut appeller
 la sienne au conseil.

Qui vindi-
 cari vult, à
 Domino
 inueniet
 vindictā?
 Eccli.
 8. 1.

Mais peut estre que vostre Maieité croit, que ce qu'elle fait est vne
 ceuvre de iustice, qui ne tend point à d'autre but que de maintenir
 l'authorité Royale: si c'est vne iustice qui vient de Dieu, pourquoy
 l'estendez vous au delà des Arrests de Dieu? Il a voulu pardonner à
 vne grosse Ville pour dix hommes iustes, & vous en voulez perdre
 vne cent fois plus grande & plus illustre, pour quatre ou cinq hom-
 mes que vous estimez injustes. Il n'appartient qu'à Dieu d'estendre
 les peines des coupables, mesme sur la posterité: Mais les Roys, quoy
 qu'ils puissent priuer vne communauté entiere de leurs faueurs, pour
 le peché d'vn particulier, ne peuuent toutefois selon les Loix de la
 conscience, liurer aux tourmens & à la mort des ames innocentes, en
 vengeance de quelques criminels. Saint Thomas dit expressement,
 qu'il n'ya aucune raison ny de Religion ny d'Estat, de tuër vn homme
 non coupable, sans offencer Dieu mortellement; & quoy que cela s'ex-
 cuse avec peine en vne Guerre iuste où il se faict indirectement, il ne
 le peut pas toutesfois excuser en cette action, qui procede par voye
 de chastiment, & non de Guerre legitime.

S. Thom
 2. 2. q.
 64. ar. 6.
 In nullo
 casu licet
 occidere
 innocen-
 tem.

Les Fauoris vsurpateurs, font tout entreprendre aux Princes sous
 couleur de la conseruation de leur Estat, comme si cét Estat estoit vne
 Diuinité independante de l'Euangile: mais qui ne voit que par ce
 moyen on iustificeroit tous les crimes, & qu'il y auroit lieu d'excuser
 Herode, apres auoir passé l'espée par le corps de quatorze mille in-
 nocens pour en tuer vn seul, en disant qu'il s'y sentoit obligé pour le
 bien de son Estat; mais qu'est-ce que l'Estat d'vn Roy sinon son peu-
 ple, qu'il ne peut ruiner sans se perdre, & qu'il conserue avec vne foi-
 gneuse espargne pour se conseruer.

Il est tresdominageable, de faire perir vne grosse Ville & vn grand
 peuple, selon la conscience, & selon l'Estat. Je dis selon la conscience,
 parce que c'est entreprendre sur les pouuoirs de Dieu qui est ialoux
 de sa Gloire, & qui sçait la mesure de ses vengeances. C'est vn coup
 qui

5

qui n'est propre qu'à la toute puissante main de Dieu, d'exterminer des Villes, & des nations entieres, & de punir vniuersellement parce qu'il est l'estre vniuersel de toutes choses, & que selon que dit le Sage, quand il auroit abismé le monde on n'auroit rien à luy reprocher: Et quoy que par sa puissance absoluë, il pourroit sans autre cause perdre par le Feu, par l'Eau, & par le Fer, tous les habitans de la terre; il n'a iamais toutefois ruiné des Villes entierement, sans de grands & enormes pechez, dont elle estoient toutes couuertes. Il fit pleuuoir le Feu & le Souffre sur Sodome & Gomorrhe, avec les villes qui leur estoiet complices; mais ce fut pour chastier des vices abominables qui font horreur à la nature. Il commanda à son Peuple de perdre sans ressource les Iebuzeens, les Phereseens & les Amalechites, mais c'estoient des adorateurs du Diable, & des mangeurs de chair humaine: Il se trouue aussi en l'Euangile la Parabole d'un Roy qui fait brusler vne ville, mais c'est pour auoir tué ses Ambassadeurs d'un commun consentement. Iamais Dieu tout absolu qu'il est, n'entreprend ces grands ruines sans de grands suiets. I'appelle icy vostre Iustice, M A D A M E, i'appelle vostre Prudence, & vostre consideration, Paris estoit il entaché de crimes si abominables qu'il le fallut esteindre par le Fer & par la Faim? Il s'agissoit de mettre sur le Peuple des charges & des impôts insupportables à sa foiblesse; le Parlement s'est assemblé là dessus; les autres Cours Souueraines ont embrassé le mesme dessein, selon les Loix & selon les formes ordinaires, quoy que vostre Conseil n'en fut pas d'auis. Plusieurs ont dit leurs suffrages avec la liberté que la conscience commande, & que l'Etat du Gouvernement de France permet; Mais peut estre avec plus de chaleur que vostre Conseil n'en desiroit: Et pour cela on a souüillé la réjouissance publique d'un iour consacré aux Triomphes, par des emprisonnemens de Magistrats, qui estoient estimez gens de bonne vie & d'entiere reputation. Le peuple s'en est émeu, & le Bourgeois craignant la sedition & le saccagement des maisons, s'est mis en armes plustost pour vous defendre que pour vous resister, & pour montrer qu'il n'en vouloit point à vostre autorité, il vous a rendu ses obeïssances desarmées, aussi tost que V. M. luy a rendu la Iustice: Toutes les furies de cette grosse mer qui sembloient vouloir engloutir un monde, se sont arrestées à un grain de sable. Vous auez vous-mesme, M A D A M E, loué & approué cette moderation & cette fidelité, vous auez agréé qu'on publiast iusques dans les Chaires de verité, qu'il ne vous restoit aucun ressentiment contre Paris de tout ce qui s'estoit passé. Vous auez protégé publiquement vne cordiale bienveillance enuers vostre bonne Ville, avec des complimens releués, & des parolles dignes de la bouche d'une Reine. Apres cela, M A D A M E, enleuer le Roy de nuit avec l'estonnement de tout le monde, engager les Princes du sang à vne action funeste, inuestir Paris, luy prononcer un triste Arrest de mort par le Fer & par la Famine, n'a uoir point d'esgard à tant de gens d'honneur & de merite qui vous

Sap. 12.
12.

M. Ath.
22.

ont si dignement serui, à tant de persones innocentes, à tant d'ames Religieuses qui s'affligent, & qui se sanctifient pour vous iour & nuit, vouloir que tout perisse plustost que de laisser perir la satisfaction d'un desir; qui pourroit accorder cela avec la Religion, la pieté, & la conscience; & qui ne voit que ces pensées ne conuiennent point à vostre naturel, mais qu'elles sont inspirées par les mauuais genies de la Frâce: c'est vouloir faire plus que Dieu, que de perdre des Villes entieres, pour vne opinion d'authorité, qu'il n'a iamais perduës que pour des crimes execrables. Quand il vient pour chastier Ninie plongée dans de tres-grands pechez, il s'arreste, & pardonne, parce que, dit-il, il y a des enfans, & des simples gens, qui ne scauent discerner entre la main droite & la main gauche, outre quantité d'animaux qui n'ont rien demerité; Dieu pardonne en consideration mesme des bestes, & vous ne voudriez pas pardonner pour l'innocence, pour la vertu, pour tout ce qu'il y a de sacré & de diuin. Mais on dira que vous n'en voulez point au peuple de Paris, qu'il vous liure le Parlement, & vous voilà contente. C'est vne question agitée par les Theologiens Scolastiques, qui demandent si on peut liurer vn seul homme innocent à la mort, pour appaiser les coleres d'un Grand, qui veut qu'on luy liure, autrement qui menace de saccager toute la ville. Tous respondent qu'il n'est pas permis de luy liurer, parce qu'on ne peut authoriser vn peché par le succez d'un bien temporel. Le Peuple de Paris croit que ses Magistrats sont innocens, qu'ils ont souffert pour vne bonne cause, pour la verité & pour la iustice, s'ils les croyoit ennemis de l'authorité du Roy; il les mettroit en pieces, mais ayant de tout autres sentimens de leur Vertu & de leur Fidélité, il ne peut, ny ne doit les abandonner à la discretion d'un Ministre estrangier. C'est vn peuple trop illustre & trop conscientieux pour se faire le bourreau des Gens de cette qualité, & de toute autre que ce soit.

Iona cap. ultimo.

Gregor. à Valentia in 2. 2. q. de bono & malo dicit omnes ita sentire.

Si la consideration de la Religion resiste au dessein de V. M. les raisons d'Etat n'y sont pas moins contraires; le plus sage des Politiques Auguste Cesar, disoit que ce n'estoit pas le fait d'un habile homme en matiere de Gouvernement, d'entreprendre vne affaire où il y a plus à perdre qu'à gagner. En celuy-cy, MADAME, vous perdez beaucoup, & vous ne gagnez rien, vous perdez Paris qui est vn demy Royaume de France, comme si vous couppez vostre Couronne par la moitié. C'est la Reyne des Villes, le Throsne des Roys, le plus haut Lustre de l'Etat, qui fait la terreur de vos ennemis, la gloire de vos Sujets, & l'admiration de tout le monde. C'est le sejour de la plus haute pieté, la Mere des Sciences & des Arts, le lieu des grandes affaires, la Depositaire des trophées & des Couronnes; C'est de là que vient le secours des armes le plus present, l'argent le plus net & le plus prest, que les Parisiens ont tousiours payé avec vne diligece qui n'a rien de pareil que leur fidelité.

En outre, ruinant Paris vous touchez à la Clef de la Voute: Vous

esbranlez toutes les Villes qui ont leurs alliances, leurs comterces, leurs correspondances dans Paris, il n'y a presque personne en France qui ne s'estime comme Bourgeois de Paris, & qui ne prenne part à sa prosperité, & qui ne s'afflige de sa perte. Quelque succès que V. M. puisse auoir de cette entreprise, il faut perdre l'argent & le sang de vos Sujets, & vous auez desia perdu à la prise d'un village des Illustres qui ne meritoient de mourir que sur les remparts de Constantinople.

Adjoustez, MADAME, que les Villes reuoltées feront tarir toutes les veines de vos Finances, qui ayant esté employées pour le mal, ne vous laisseront pas la liberté de faire le bien quand vous le voudrez. Je dis plus, que par ce moyen vous auez montré au Peuple les forces qu'il deuoit ignorer, de peur que ce qui s'est fait en vne bonne cause, ne se fasse vne autre fois en vne mauuaise. Et ce qui passe encoré tout ce qu'on scauroit dire, c'est que ce mal-heureux dessein releue les ennemis abatus, & ruine les conquestes du feu Roy vostre tres honoré Espoux, qui ont cousté tant d'or & de sang, qu'il suffisoit pour achepter plusieurs grands Royaumes; En perdant tout ce-cy vous ne gaignez rien, car cette autorité que vous pretendez maintenir par cette rigueur n'estoit point blessée: On scait bien que les Regens & Regentes des Royaumes ne sont pas les Originaux de l'autorité, mais les Depositaires, & que s'ils veulent entreprendre par delà les anciens ordres du Royaume, on leur peut opposer la Loy sans les offencer. Si V. M. eust pris cette opposition ciuilement, elle n'estoit nullement interessée, mais les Grands ont des delicatesses de gloire qui ne leur permettent pas tousiours de voir la verité. Vostre Majesté a mis maintenant l'affaire à ce point, que si la resistance emporte sur elle, son autorité s'abat, & si vous surmontez autrement, que par la clemence, vous la rendez rude & mal faisante, & telle qu'elle n'est plus à l'usage de cette Monarchie. Nos Roys mesmes tout majeurs & tout absolus qu'ils ont pû estre, n'ont iamais creu que leurs seules volontez fussent la regle de toutes les Loix, ils ont estimé que leur grandeur estoit de gouverner le Royaume selon les Ordonnances anciennes de l'Estat de France, de faire approuuer leurs Edicts par les Cours Souueraines, de demander conseil, d'escouter les remonstrances, & de ne se point piquer des oppositions respectueuses qu'on leur a faites de tout temps pour le bien de la Iustice, & la grandeur de leur Estat. Ce Ministre si absolu qui estoit Eccentrique presque en toutes ses actions, a tiré cette Monarchie de son centre, & l'a extrêmement disloquée, ses exemples doiuent donner plus d'horreur que d'enuie de les imiter. A moins qu'on disputaît la Couronne du Roy vostre Fils, V. M. ne sembloit pas deuoir employer cette rigueur contre des Sujets si doux & si dociles, qui ont des passions immortelles pour leur Roy vostre Fils, leur Dieu. donné, qu'ils ayment & honnorent iusques à la veneration, & soustiendront iusques à la dernière goutte de leur sang. Apres cela, MADAME, voudriez vous

continüer ces tristes resolutions de faire vn anatheme de cette Ville, & del' abismer sans ressource. Si vostre Conseil s' imagine que c'est vne justice de ruiner Paris, vostre Royaume croit que c'est vne plus grande justice de le conseruer pour le Roy vostre Fils; Si vostre Conseil iuge qu'il le faut faire perir de faim, la Loy de Nature qui est plus ancienne que les Sceptres, dicte à vostre peuple qu'il doit faire le possible pour le garantir du plus triste des fleaux : S'il a pris les armes, c'est pour vous conseruer vne Ville remplie de bons sujets, & empescher qu'elle ne deuienne vn tombeau de corps morts; il ne seroit plus ce qu'il est s'il n'estoit armé, il se garde pour le Roy & pour vous, croyant que sa perte est prejudiciable à l' Estat, & à vostre reputation.

Ce que les dehors de Paris ont souffert, monstre assez ce qu'on a voulu faire au dedans : on a fait vn degast de biens infinis, horrible & espouuentable, tel que les plus rigoureux ennemis l'eussent pü faire, & tel que les peuples les plus abandonnez le pouuoient souffrir. Qu'ont fait ces pauures gens, sinon prier pour vous, sinon trauailler nuit & iour, pour vous preparer les tributs qui vous nourrissent; & pour vous auoir aymé plus qu'eux-mesmes, ils sont reduits à brouter l'herbe. Qu'ont fait tant de millions d'amés innocentes qui sont dans Paris, pour les immoler au plus cruel des supplices, & leur oster le pain qu'ils vous ont incessamment donné. Helas! MADAME, escoutez vostre propre bonté qui vous parle au cœur, & voyez dans quelles horreurs vous enuolopez sans y penser cette vertu qui nous paroissoit hors la Regence, & quels commandemens vous faites donner au nom du Roy, que l'on contraint de toucher au sang de ses Sujets, & de rougir les Fleurs-de Lys en vn aage, auquel il les doit blanchir par son innocence : Les perles de vostre Couronne en ternissent sur vostre teste, & se pourroit-il faire que vostre cœur n'en fut pas encore touché ? Ne craignez-vous point, MADAME, ce compte espouuentable qui vous rendra redeuable au Tribunal de Dieu? Ne craignez-vous point que les larmes des infortunez, qui montent au Ciel, n'affilent l'espée de la Iustice diuine pour la tourner contre vostre Royale Personne, que nous honorons & ayons tendrement iusques dans nos disgraces.

MADAME, ie voudrois icy espargner vos oreilles, & vostre cœur : mais la fidelité que j'ay vouüée à V. M. pour la seureté de sa conscience, & l'honneur de sa conduite dans l' Estat, m'en empesche. Apres tant de seruices, permettez-moy vne seule liberté : Les Conseils qui plaisent le moins, sont souuent les plus vtiles. Vostre Majesté scait assez de la voix publique, qui dit qu'un seul homme est le Principe de tous ces grands maux qui nous menassent d'une entiere dissipation de la France : Je ne veux point tremper icy ma plume dans le fiel pour le vous dépeindre avec des aigreurs dont j'auray tousiours horreur. Je veux qu'il soit innocent, ie veux qu'il soit excellent homme. Je veux si vous le croyez ainsi qu'il soit vn parfait Ministre d' Estat ; Mais si la creance de tant de millions d'hommes qui sont dans vostre Royaume repugne à cette pensée, & si nous auons euidence que toutes ces hor-

ribles

ribles conuulsions qui agitent la France, ne nous viennent d'autre source que pour opiniastret la conseruation dans le Royaume, & dans le maniemment des affaires. En outre, s'il porte scandale actif & passif dans vne infinité d'esprits, qui n'ont ny foiblesse, ny ignorance, ny malice; & si ce scandale estant de cette nature, ne peut estre toleré selon tous les Theologiens, sans peché grief. Certes, MADAME, il est raisonnable que nous ayons cette obligation ou à vostre justice, ou à vostre bonté, de l'oster pour donner la Paix vniuerselle à toute cette grande Monarchie. I'adjouste encore que quand il seroit aussi pur qu'une Vertu celeste, vostre prudence s'en deuroit priuer pour le bien public. Y auoit-il homme au monde plus accompli, & plus agreable que Dauid: Le Roy de Geth chez lequel il viuoit comme estranger, l'aymoit passionnément, & luy donnoit part aux affaires de son Estat; neantmoins comme il vid que les Grands de son Royaume s'en offensoient, il l'appella, & luy dit; *tu es bon comme l'Ange de Dieu, mais puis que tu ne plais pas aux Chefs de mes suiets, va-t'en en paix, & retourne en ton pays.* C'est vne leçon, MADAME, de la saincte Escriture, c'est vne sagesse d'Estat, c'est aussi vne loy de cette Monarchie, qui veut que la Minorité des Roys soit assistée d'un Conseil esleu par le consentement du Royaume.

Après cela, MADAME, s'il vous plaist d'escouter, non mes propres pensées, mais le raisonnement de toute la France. Vous deuez cette separation à Dieu, qui nous commande d'arracher nos propres yeux s'ils nous scandalisent; vous la deuez au Roy vostre fils, de qui vous ne pouuez hazarder la Couronne, pour l'interest d'une complaisance; vous la deuez à vostre Peuple, pour qui vous estes obligée d'immoler mesme vostre vie en cas de necessité: vous la deuez à la raison, qui dit qu'il faut preferer le bien general au particulier. Vous la deuez à vostre conscience, qui vous defend de perdre vn Royaume pour conseruer vne opinion: vous la deuez à la Chrestienté qui s'attend de profiter de vos exemples. Ne dites point qu'il est permis aux particuliers de retenir tel seruiteur qu'il leur plaist: la fortune des Roys a des mesures bien plus estroites, & celuy qui a le plus de puissance, doit auoir moins de liberté, à raison des consequences qui embrassent le salut d'une infinité de testes.

Enfin, MADAME, c'est ce que M. le Cardinal Mazarin vous conseillera, s'il est bien affectionné au bien de vostre personne & de vostre Estat. Ce n'est point engager vostre autorité que de condescendre à vos suiets, c'est ce que Dauid a fait apres vne horrible reuolte, ce que Constantin & Theodoze ont fait, apres qu'on eut traîné leurs statués dans la bouë; ceux qui ont fait le contraire ont esté estimés de peu de iugement & de petit cœur, comme le Roy Roboam qui perdit dix parts de son Royaume pour s'opiniastret à vn mauuais conseil, qui estoit à la charge de ses Peuples, en condescendant vous ferez ce que le Ciel fait tous les iours à la terre, & Dieu à l'homme. Vous ferez la Mistrresse du genre humain par vertu, & vos exemples

Matth.
18.

S. Thom.
Nauar-
rus de
Scanda-
lo.

Bonus es
in oculis
meis sicut
Angelus
Dei, sed,
larrapis
non places
reuertere
ergo, &
vade in
pace.

1. Reg.
29.

Duplex
en la vie
de Char-
les VIII.

seront les instructions de tout ce qu'il y a de plus pur dans nostre Christianisme.

*Sueto. in
Tito. cap.
7.* Vostre Maieité a pû apprendre de l'histoire ancienne, que cette illustre Princesse Berenice, qui estoit née du sang dont le Sauueur a pris naissance, gagna par ses rares qualitez le cœur de Tite Vaspasian, le plus aymable Empereur, & le premier conquerant de la terre, qu'elle aymoit extremement, estant reciproquement honorée de son amitié iusqu'à vne recherche de mariage; mais comme elle vit que le Senat estoit estrangere, elle quitta ce grand Prince par vertu qui la congédoit à regret, l'vn sacrifiant son affection, & l'autre sa fortune aux interests de l'Estat. Cette victoire qu'elle emporta sur elle-mesme pour la paix d'un Empire estrangere, a passé à la veneration de tous les siècles. Et nous esperons aussi de vostre prudence, que vous ferez pour vn Royaume qui est si vostre, ce qu'elle a fait pour celuy là mesme qui luy estoit si ennemy, & que par ce moyen vous rehausserez vostre Couronne d'un lustre incomparable.

Personne, M A D A M E, ne pretend faire en sorte que la necessité vous arrache ce que la vertu vous demande; on sçait que vous estes puissante, mais on ne peut pas oublier que vous auez esté toujours bonne iusques icy; on desire oster vn obstacle à vostre vertu, mais au reste, on vous cherit encore icy, on se passionne pour vostre grandeur, & ceux là mesme qu'on vous a dépeint si noirs, voudroient vous auoir fait vn degré de leurs propres corps pour remonter sur le Trône de Paris, en y gardant la iustice que vous deuez à vos suiets. Qu'a fait Paris, M A D A M E, (si vous voulez ouïr ce qui se dit) qu'a fait Paris? qu'ont fait vos Magistrats? sinon de vous représenter les Loix & les Ordonnances du Royaume, à quoy ils sont obligez en conscience, s'ils ne veulent estre condamnez de trahison? Qu'ont ils fait sinon de deffendre les droicts du Roy vostre fils? sinon de retenir l'Estat lors qu'il estoit sur le panchant de sa ruïne? sinon d'appaiser la sedition & empescher la ville de perir? Qu'a fait Paris armé, sinon de s'opposer à la plus triste des furies, qui est la faim? d'empescher les massacres? de vous conseruer les restes d'un Royaume tant de fois deuoré? il vous poursuit encore par ses soumissions lors que vous le fuyez; il vous ouvre ses portes, & son cœur, en luy r'amenant ce sacré Depost que vous luy auez enleué, & vous le tourmentez, & vous en voulez faire vn exemple d'horreur, & vn spectacle d'une Tragedie deplorable à tous les siècles. C'est ce que nous ne pouuons nous persuader; car apres cela quelles mains auriez-vous pour leuer aux Autels, quel cœur pour receuoir les Sacremens, & qui vous pourroit absoudre dans le dessein que vous auriez de perdre tant d'ames rachetées du Sang de I E S V S C H R I S T.

Helas! M A D A M E, c'est desia trop. Nous voyons vn million d'ames affligées pour le contentement d'un seul, nous voyons le fer & la faim en vostre Ville capitale, où vous auez toujours desiré la Paix &

Abondance. Nous voyons les mains des freres rougies du sang fraternel, vos Sujets exposez au fer des Barbares, les enuirons de Paris saccogez, les femmes violées, les maisons bruslées, les Eglises profanées, les Religieuses qui fuyent comme des Colombes espouuantes, non plus deuant Attila, mais deuant vos Estendarts, & deuant vos armes. On ne peut croire que vostre bonté preside à des Conseils si funestes, nous sentons & touchons nos playes, & nous ne pouuons encore nous imaginer qu'elles viennent de vos traits, & qu'elles partent de vostre main. Vostre Majesté scait, que le Prophete Roy estant extrêmement alteré, ne voulut pas boire vn verre d'eau qui auoit esté gagné sur les ennemis par le danger & le sang de trois de ses seruiteurs, qui s'estoient exposez pour l'enleuer. Et qui oseroit penser que V. M. voulut achepter la satisfaction d'vne de ses volontez, quand elle seroit la plus iuste du monde, par les calamitez d'vn million d'hommes, & la desolation de tout vostre Royaume.

2. Reg.
23. 15.

Il est aisé à iuger que V. M. ayant l'ame si bonne & si Chrestienne, n'a point de mauuais intentions, mais que se croyant Depositaire de l'autorité Royale, qu'elle pense estre blessée, elle a droit de la maintenir par des exemples d'vne haute seuerité. P'atteste icy le Dieu des Monarques, que c'est vne illusion d'Estat, de se figurer que l'autorité du Roy consiste en la rigueur du Gouvernement, & en l'abaisfement des Peuples. C'est le chemin que les violens Fauoris ont pris de tout temps, pour regner iusques sur leurs Maistres, sous pretexte de seruice. Ils ont tellement fait valoir cette autorité Royale qu'ils auoient entre les mains, qu'à force de l'esleuer ils l'ont destruite. Ils ont tout attribué aux Roys, ils n'ont songé qu'à la teste du corps de l'Estat, & l'ont enfin renduë si grosse & si monstrueuse, que les pieds ne l'ont pû supporter, & que fondant sous le poids d'vne grandeur demesurée, ils l'ont enseuelie dans leur ruine. On ne voit rien de si ordinaire dans les Histoires que des Couronnes cassées & des Sceptres brisez, pour auoir indignement traicté les peuples. Ce n'est point vne autorité Royale que d'aller par tout enuironné de terreurs; que de faire gemir des peuples innocens sous le ioug d'vne amere seruitude, que de marcher sur les ruynes des Villes fumantes, que de dresser des gibets, que d'ensanglanter des eschaffauts, & d'allumer des braiers, comme ont fait les Herodes & les Neronis. L'autorité Royale est vn rayon de la face de Dieu, vne haute estime, vne veneration tres grande, imprimée dans le cœur des peuples, qui vient de la vertu, de la sainte puissance & de la capacité des Roys: mais sur tout de la bonté & de la clemence, qui fait que leur Trône est soutenu par les mains de l'amour des peuples enuers eux, plus que par les armes, par les Regimens & par les Citadelles. C'est cette vertu, M A D A M E, que nous auons toujours reconnuë en V. M. & dont vous auez ietté les semences dans le cœur de nostre ieune Roy pour les faire esclorre sur le Trône.

A Dieu ne plaise que vous gastiez les ouurages de vos mains sur la

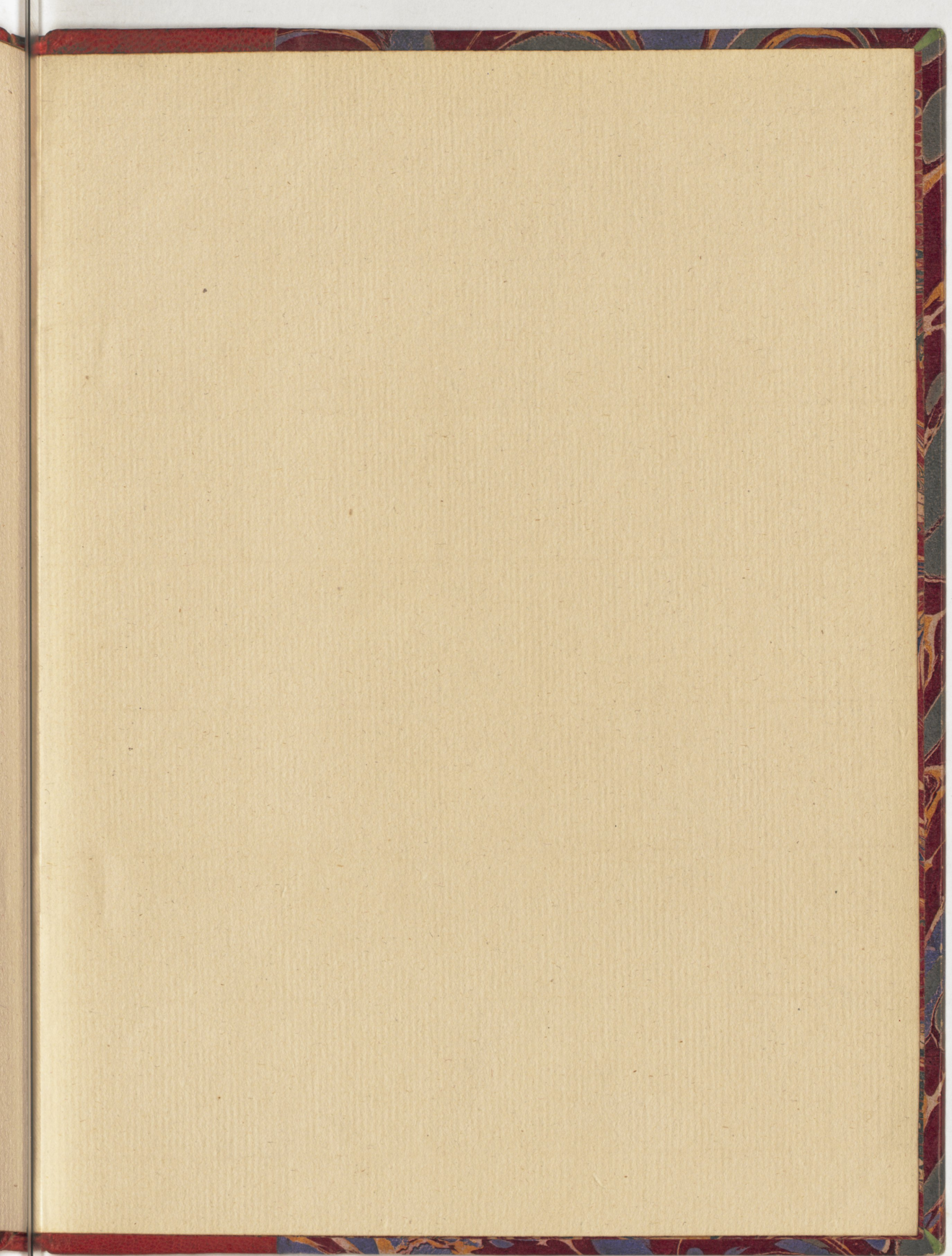
fin, & que cette Regence qui a eu tant de benedictions du Ciel, & tant d'admiration sur la terre, se termine par des exemples d'horreur, & par des chastimens sur des Magistrats & sur vn peuple, qui n'ont iamais à dessein choqué l'autorité du Roy, ny la vostre, & qui la respectent encore avec toutes les soumissions possibles. Si quelques fautes de precipitation sont eschappées, ne seroit il pas bien seant à vostre dignité, à vostre sexe, & aux bienfaits que vous auez receus de Dieu, de les effacer plustost par misericorde, que les punir par iustice. MADAME, le Dieu que vous adorez & que vous deuez représenter sur le Trône, est misericordieux iusques aux enfers, & vous voulez chastier sur la terre des pechez ou de surprise ou de faillie, qui sont (comme il est croyable) pardonnez dans le Ciel: Ne craignez point que la clemence rende vostre Sceptre plus foible, mais craignez plustost que la rigueur ne le rompe.

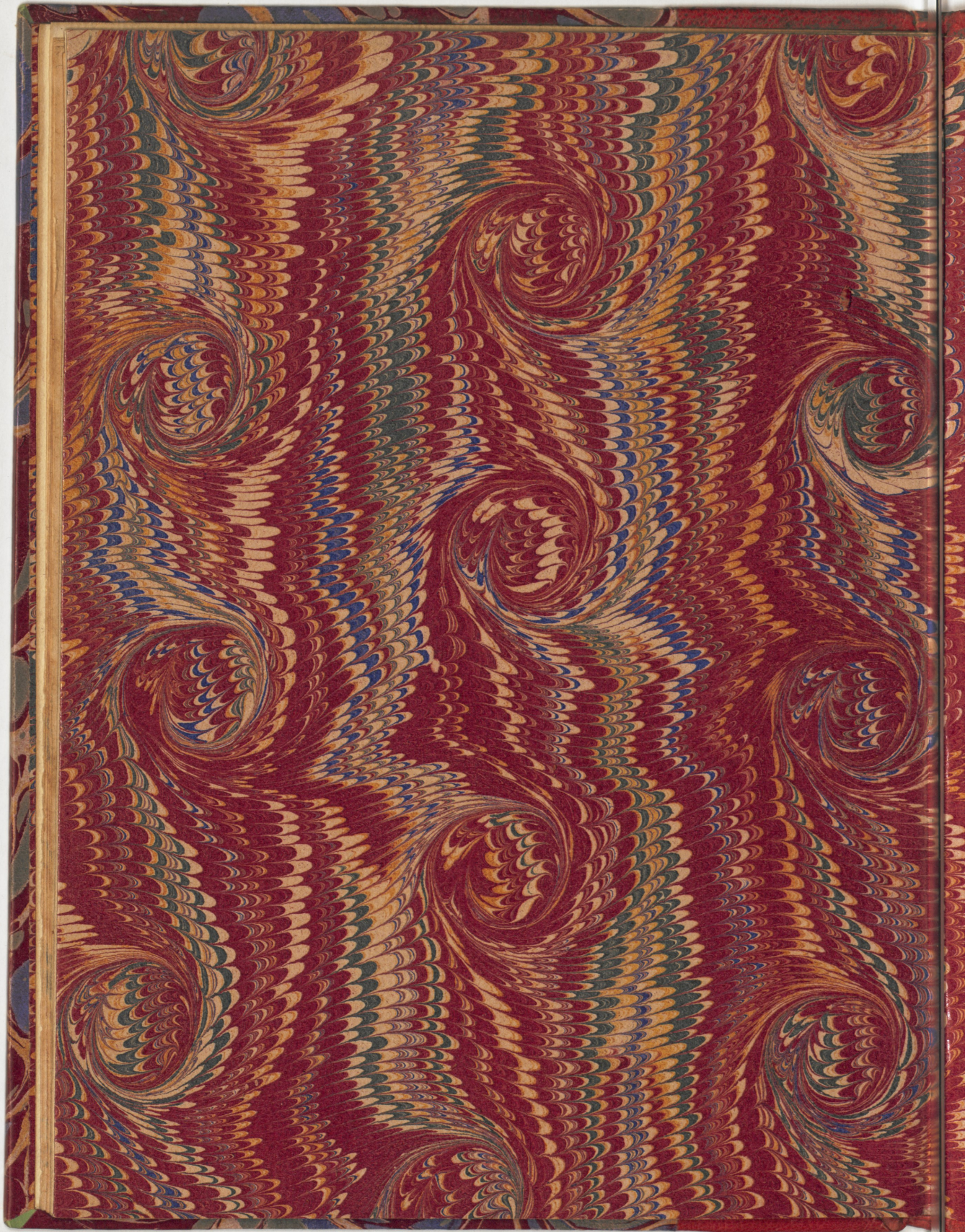
A Dieu ne plaie que la passion d'un cœur irrité vous fasse exposer le patrimoine de Charlemagne & de saint Louys, hazarder l'œuvre de douze siecles & de soixante & quatre Roys, au mespris des peuples, qui en verroient les foiblesses, & au pillage des estrangers qui en enuient la despoüille. A Dieu ne plaie que vous leuez les sacrées barrières qui maintiennent les Estats, faisant tenir presque pour perdu, tout ce qu'on a montré le pouuoir perdre.

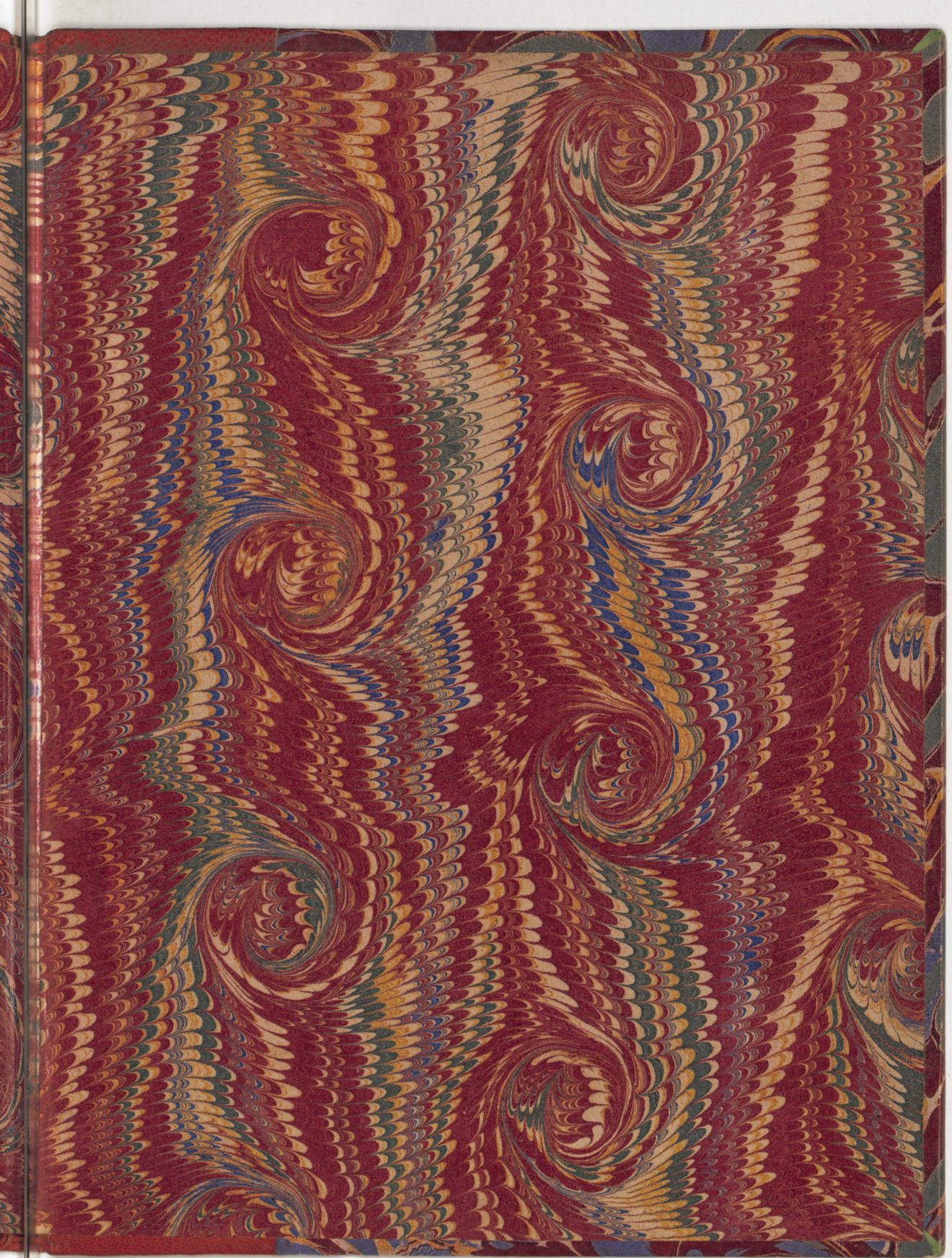
Prenez pitié de vous-mesme, MADAME, si vous n'avez point compassion de nous; prenez pitié du Roy vostre fils ce Dieu donné, à qui vous deuez plustost laisser l'amour des peuples en partage, que la vengeance des iniures d'un estranger. Ce n'est point un petit nombre de factieux qui causent ces remuemens, comme on pense faire croire à vostre Maieité. Les Princes & les Grands ont leué l'estendart, les Parlemens sont declarez pour le bien public; les Prouinces souleuées, & les Villes armées, les Peuples irritez contre le gouvernement. Ce n'est point la main d'un homme qui fait ces grandes operations, c'est celle de Dieu qui vient pour punir nos pechez: tout vostre Royaume est en feu, & vous feignez de distiller vne goutte de rosée pour l'esteindre.

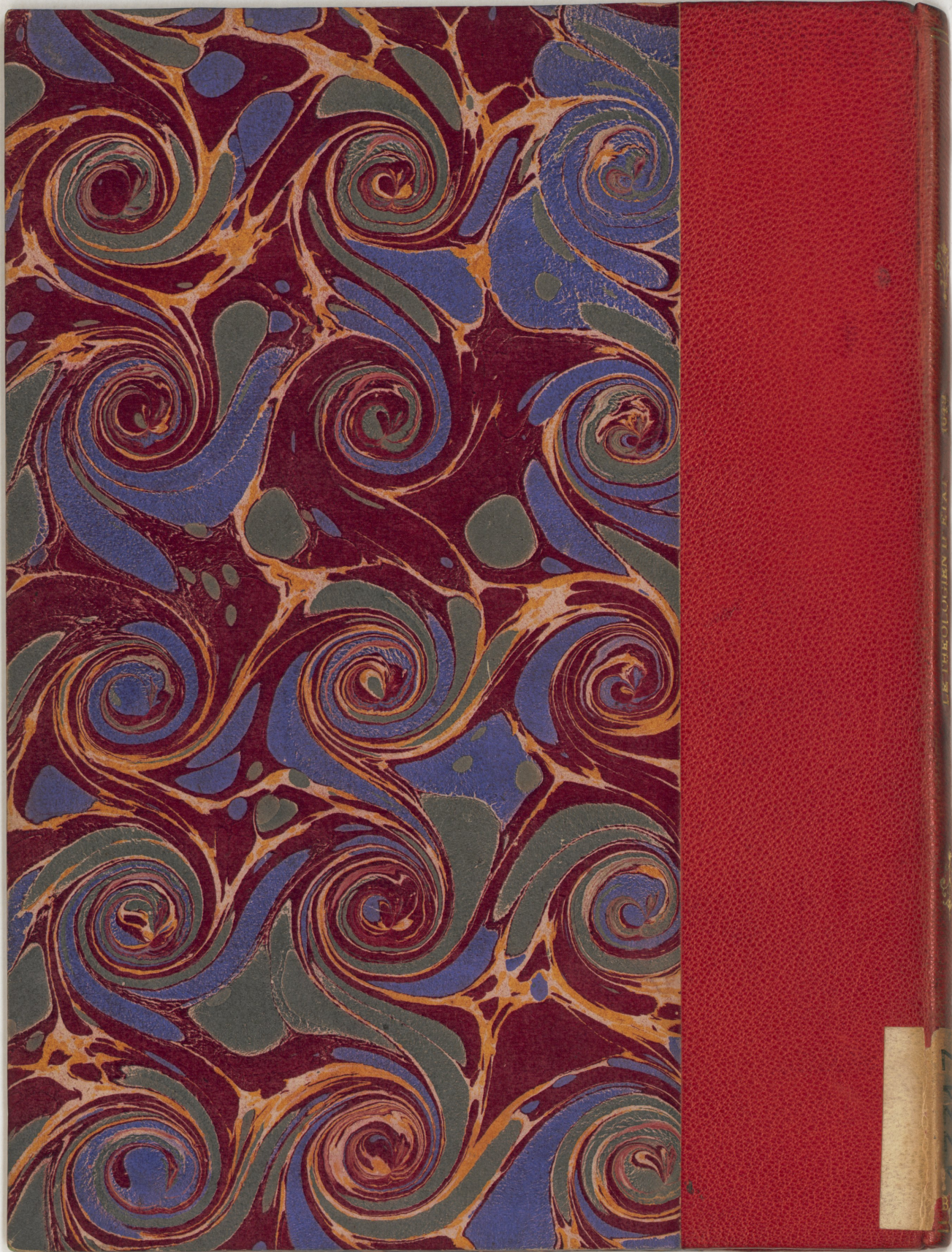
Sortez, MADAME, de ces confusions d'esprit, rallumez ces flâmes eclipsées de vostre charité, que nous auons tant de fois admirée en V. M. faites remonter les vertus sur le Trône avec vous, & reprenez vn cœur de Mere enuers vos peuples affligez. Il y a long-temps que Dieu vous poursuit, & tend à vostre obeysance les mesmes bras qu'il a esté du sur la Croix; ne le mesprisez point, MADAME, & vous souuenz tous les iours de ce iour redoutable qui vous fera paroître deuant son Trône despoüillée de tous les ornemens de cette fresse gloire qui vous enuisonne, & n'ayant plus que le bien & le mal que vous aurez fait à vos costez; faites ce que vous voudriez auoir fait pour lors, & iugez vos peuples comme vous desirez estre iugée de Dieu; faites vostre merite de l'occasion presente, pour en faire nos felicitez, & Dieu en fera vostre gloire.

F. I. N.









LE THEOLOGIEN ET LA

1830

1830